



AURÉLIE FILIPPETTI  
MINISTRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

VALÉRIE FOURNEYRON  
MINISTRE DES SPORTS, DE LA JEUNESSE, DE LA VIE  
ASSOCIATIVE ET DE L'ÉDUCATION POPULAIRE



*Communiqué de presse*

*Communiqué de presse*

Paris, le 28 janvier 2014

**Aurélie Filippetti, ministre de la Culture et de la Communication, Valérie Fourneyron, ministre des Sports, de la Jeunesse, de la Vie Associative et de l'Éducation Populaire et Christophe de Margerie, président-directeur général de Total, ont signé ce mardi 28 janvier 2014, une convention en faveur de l'éducation artistique et culturelle (EAC)**

Aurélie Filippetti, ministre de la Culture et de la Communication, Valérie Fourneyron, ministre des Sports, de la Jeunesse, de la Vie Associative et de l'Éducation Populaire et Christophe de Margerie, président-directeur général de Total, ont signé ce jour, une convention d'application pour l'éducation artistique et culturelle (EAC).

Cet engagement se traduit pour Total par :

- un soutien de deux millions d'euros apporté à des structures ayant répondu à un appel à projets « éducation artistique et culturelle » transmis par les Directions Régionales des Affaires Culturelles (Drac) et sélectionnées par un jury composé de représentants des ministères en charge de la Culture et de la Jeunesse ainsi que de membres de la Fondation Total ;
- un soutien d'un million d'euros à des institutions culturelles développant des projets d'EAC d'envergure inter-régionale ou nationale ;
- un soutien d'un million d'euros à des projets initiés et financés dans le cadre d'une convention de partenariat à conclure avec le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse (FEJ).

Cet appel à projets « Éducation artistique et culturelle » va permettre le financement d'une quarantaine de projets développés par des équipes artistiques ou des structures culturelles. 22 000 jeunes sont concernés par ces projets menés sur le temps scolaire, périscolaire ou encore dans le temps de loisirs, en lien notamment avec la réforme des rythmes scolaires portée par le ministère de l'Éducation Nationale.

Les projets soutenus bénéficient, en moyenne, d'un soutien de 50 000 euros sur 2 ans et seront mis en œuvre dès à présent pour s'achever à la fin de l'année scolaire 2015-2016.

Le jury de sélection a veillé à sélectionner en priorité des projets dans les territoires les plus éloignés de l'offre et des institutions culturelles. Ainsi, les deux tiers des actions seront développées soit dans des territoires déficitaires ruraux, soit dans des quartiers prioritaires de la « Politique de la Ville ». Par ailleurs, quatre projets se dérouleront dans les territoires ultra-marins (Martinique, La Réunion et Saint-Pierre et Miquelon).

Tous les champs disciplinaires sont représentés : théâtre, danse, musique, arts du cirque, marionnettes, arts plastiques, patrimoine et musées, arts numériques...

Certains projets sont construits autour de champs moins représentés comme les métiers d'art avec, par exemple, le projet développé en région Limousin par la Cité Internationale de la Tapisserie et de l'Art Tissé (Aubusson, 23) ou le projet porté par la Villa Noailles (Hyères, 83) autour de la mode et du design.



La quasi totalité de ces projets prévoit également des moments de formation en direction de l'ensemble des acteurs impliqués (enseignants, animateurs, médiateurs, artistes ou professionnels de la culture...).

Dans le cadre d'un engagement commun en faveur de la jeunesse, cette nouvelle convention pour l'EAC vient concrétiser la volonté du Président de la République de mobiliser toutes les énergies en faveur des jeunes et marque un engagement ferme du Gouvernement et de Total en faveur de l'accès à l'art et à la culture pour tous les jeunes.

Elle fait suite à la signature le 7 juin dernier d'une convention d'une durée de trois ans, fixant le cadre d'un engagement commun en faveur de la jeunesse, par Valérie Fourneyron, ministre des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative et Christophe de Margerie, président-directeur général de Total. Cette convention prévoit d'allouer des moyens financiers à des priorités partagées et notamment le financement d'actions d'éducation artistique et culturelle à hauteur de quatre millions d'euros.

Contacts presse :

Cabinet d'Aurélié Filippetti : 01 40 15 80 11 - [service-presse@culture.gouv.fr](mailto:service-presse@culture.gouv.fr)

Cabinet de Valérie Fourneyron : 01 40 45 90 62 - [valerie.amant@jeunesse-sports.gouv.fr](mailto:valerie.amant@jeunesse-sports.gouv.fr)

Total : 01 47 44 61 41 - [alexandre.de-joybert@total.com](mailto:alexandre.de-joybert@total.com)